



Discours du maire sur la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Le 22 décembre 2009,

Voici le rapport sur la situation financière de la Municipalité en préparation du budget 2010.

Exercice 2008

Le rapport financier 2008 a été déposé au conseil municipal lors de la session du 8 mai 2009 et présenté par nos vérificateurs, la firme comptable Mallette. Les faits saillants se résument ainsi :

A) Activités financières de fonctionnement à des fins budgétaires

Les revenus	256 764 \$
Les dépenses de fonctionnement	239 762 \$
Financement	(6 671) \$
Les affectations nettes	(5 872) \$

Le surplus de l'exercice 4 459 \$

B) Activités financières d'investissement à des fins de budgétaires

Les revenus	56 781 \$
Les dépenses d'immobilisation	76 505 \$
Financement	19 100 \$
Les affectations	1 493 \$

Le surplus d'investissement de l'exercice 869 \$

C) La dette à long terme 47 565 \$

D) Les immobilisations 297 001 \$

E) Les fonds réservés
Roulement 5 000 \$

F) Réserves financières

Juridique	3 993 \$
Infrastructures municipales	21 304 \$
Chaland Léo-Fraser	86 \$
Infrastructures touristiques	27 214 \$

Au 31 décembre 2008, le surplus accumulé non affecté totalisait **11 682 \$** et le surplus affecté **52 597 \$**.

Programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011

Le dernier programme triennal d'immobilisations adopté par le conseil proposait, pour 2009, des investissements de l'ordre de **566 525 \$**.

Situation financière 2009

La situation financière après compilation des recettes et des dépenses nous indique que l'exercice financier 2009 se soldera par un surplus. Selon la tendance actuelle, la municipalité devrait terminer l'exercice financier 2009 à l'intérieur du budget de dépenses de fonctionnement prévu qui s'établit à **281 175 \$**.

En ce qui a trait aux revenus, les estimations de 2009, nous montrent des résultats inférieurs à ceux prévus attribuables au non renouvellement à ce moment-ci d'une aide spéciale pour financer l'importante hausse du coût de la Sûreté du Québec qui s'est maintenue cette année.

Dette à long terme

Au cours de l'année 2009, nous aurons effectué des remboursements de capital de **2 507 \$** et des versements en intérêts sur la dette de l'ordre de **2 265 \$** pour un total du service de la dette de **4 772 \$**.

Rémunération

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent document doit révéler la rémunération des élus municipaux de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Pour 2009, le traitement affecté au poste de maire est de **3 082 \$** plus une allocation de dépenses de **1 541 \$** pour un total de **4 623 \$**.

Pour leur part, les conseillers reçoivent un traitement de **1 027 \$** plus une allocation de dépenses de **513,50 \$**. pour un total de **1 540,50 \$**.

Plan triennal d'immobilisations 2010-2011-2012

Les priorités d'intervention porteront sur :

- Les installations septiques pour la future bibliothèque et le bureau municipal
- La réparation mur est de l'École Michaud
- L'amélioration du site du Phare et de ses bâtiments
- L'aménagement de la nouvelle bibliothèque
- Les travaux de réparation et de mise aux normes au bâtiment du bureau municipal

Budget 2010

L'adoption du budget se fera le lundi 28 décembre 2009 à 10 h. L'objectif est de ne pas augmenter le compte de taxes des contribuables tout en maintenant les services actuels.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal nous devons déposer la liste de tous les contractants dont l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui

dépasse 25 000 \$. Il n'y a pas actuellement de contractant dont l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Gilbert Delage,
Maire de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs